



Objectifs du French Business Club Costa del Sol:

1. Répertorier les entreprises d'origine francophone de la Costa del Sol, les réunir et les fédérer lors de réunions professionnelles destinées à créer des liens entre elles
2. Organiser des manifestations, des conférences, des cours de formation, des rencontres professionnelles ou ludiques sur des thèmes visant à l'intégration de ces chefs d'entreprises locaux dans le tissu économique andalou et, dans un cadre plus large, dans les réseaux corporatifs espagnols leur correspondant
3. Maintenir un courant constant d'informations virtuelles entre les membres et le bureau de gestion du French Business Club à travers des publications régulières dans la page web du FBC et grâce à la création d'un forum
4. Tenir informés les membres du French Business Club des modifications légales intéressant globalement les PME et PMI (décrets, fiscalité, conventions collectives, etc)
5. Permettre à des demandeurs d'emplois francophones ou d'autres nationalités ayant tous types de compétences de s'intégrer dans ces entreprises francophones en fonction des nécessités de ces dernières
6. Développer des relations de travail et de réflexion avec la Chambre de Commerce Franco-Espagnole de Málaga et d'Andalousie afin de créer des réseaux bilatéraux entre les deux pays et promouvoir ainsi la diffusion, commercialisation et le professionnalisme des acteurs économiques bi-nationaux ou ayant des intérêts à des échanges.

7. Représenter les chefs d'entreprises français ou francophones lors de réunions consulaires, officielles ou issues des autorités européennes afin de défendre leurs points de vue et intérêts, sans discrimination de corporation ou d'identité.
8. Le French business Club s'entend “french” pour utiliser le français comme langue d'échanges basiques entre ses membres, mais n'est en aucun exhaustif en termes d'intégration de membres PME ou PMI et accueillera avec la même ouverture d'esprit les différentes communautés francophones (Belges, Suisses) que les francophiles qui le souhaiteraient.
9. Créer, dans un deuxième temps, une cellule de solidarité qui permettra aux membres du club de bénéficier d'un soutien logistique, physique, comercial ou humain en cas de très gros problème tel que hospitalisation, accident de voiture, inondation d'un négoces, décès de conjoint (entre autres cas de figure).